

La Foire du Trône repose sur du « gryère » L'événement



«POUR votre sécurité, nous isolons cette zone de carrière. Accès interdit au public. » Le panneau d'avertissement est planté sur une parcelle de 9 000 m², à la lisière sud du bois de Vincennes.

Une infime partie de l'espace vert parisien fermée aux promeneurs en raison de risques d'effondrements dans les carrières qui minent le sous-sol du secteur. Loin de rassurer, la mise en place de ce périmètre de protection a au contraire inquiété certains riverains du bois. Particulièrement les membres de l'Adriv (une association de défense de l'intégrité du bois) qui viennent d'envoyer un courrier alarmiste à Bertrand Delanoë pour obtenir des explications. Motif de leur inquiétude : la zone potentiellement dangereuse s'arrête pile-poil en bordure de la pelouse de Reuilly qui accueillera, dans exactement un mois, la nouvelle édition de la Foire du Trône. La vaste esplanade surplombe pourtant, elle aussi, la carrière de Gravelle comme en témoignent les plans des « secteurs de risque » répertoriés dans Paris (*voir l'infographie*).

« **Surprenant que le risque d'effondrement s'arrête précisément au grillage** » « Il est quand même relativement surprenant que le risque d'effondrement s'arrête précisément au grillage de la pelouse de Reuilly », s'étonne Pierre-Yves Masson, président de l'Adriv. « Pour des raisons de sécurité, ils ont fermé une parcelle empruntée seulement par des promeneurs. Et pas le terrain voisin qui sera prochainement occupé par des manèges pesant plusieurs dizaines de tonnes », s'indigne le défenseur du bois de Vincennes. Un argument de plus pour s'opposer à l'implantation de la Foire du Trône, dont il ne cesse en effet de réclamer le départ depuis plusieurs années. « Le sous-sol de la pelouse de Reuilly est en bon état et ne nécessite pas de fermeture », rétorque, rassurant, le service des parcs de la mairie de Paris, gestionnaire du bois de Vincennes. Pierre Delannoy, directeur adjoint de l'inspection générale des carrières, enfonce le clou. « La carrière de Gravelle est facilement accessible. Elle peut être inspectée sans avoir recours aux sondages. Nous avons donc pu cartographier avec précision le secteur où le plafond de la carrière souterraine est dégradé. Il se trouve sous le périmètre délimité par l'avenue de Gravelle, la route de la Plaine et la route Dom-Pérignon. Mais pas sous la pelouse de Reuilly », martèle le technicien.

Les manèges s'installeront bien le 26 mars La portion de la carrière qui menace de s'effondrer sera comblée par injection d'un mélange de sable et de ciment d'ici à la fin de l'année. La pelouse de Reuilly continuera, quant à elle, d'accueillir la Foire du Trône. Les forains - dont les représentants affirmaient hier tout ignorer des problèmes d'instabilité du sous-sol - installeront leurs manèges comme prévu sur le site le 26 mars.



PARIS, PELOUSE DE REUILLY, HIER. La mise en place d'un périmètre de sécurité tout près de là où se tient la Foire du Trône a de quoi inquiéter. La zone interdite est loin de couvrir toute la surface des carrières qui semblent entraîner des risques. (LP/J.-B.Q.)

Benoît Hasse

Le Parisien , vendredi 25 février 2005